



Montpellier, le 14 mai 2014

la directrice académique des services  
de l'éducation nationale  
Directrice des services départementaux  
de l'éducation nationale de l'Hérault

à

Mesdames et Messieurs  
les Instituteurs et Professeurs des écoles  
du département de l'HERAULT  
**Pour Attribution**

Mesdames et Messieurs  
Les Inspecteurs de l'Education Nationale  
**Pour Information**

académie  
Montpellier

direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Hérault  
éducation  
nationale

Direction des services  
départementaux de  
l'éducation nationale  
de l'HERAULT

Direction des ressources  
humaines

Service  
Commun des personnels  
enseignants 1<sup>er</sup> degré

Affaire suivie par  
Déborah Lavaud-Charrondièrre

Fax :  
04.30.63.65.91

Courriel  
ce.ia34sdp@ac-montpellier.fr

DSDEN de l'Hérault  
31, rue de l'Université  
CS 39004  
34064 Montpellier  
cedex 2

**Objet :** Appel à candidatures sur les fonctions spécifiques de conseillers pédagogiques des circonscriptions de Montpellier-Saint Jean de Védas et de Montpellier IENA.

**PJ :** Annexe 1 : fiche de candidature.

Dans le cadre du mouvement départemental, un appel à candidature est lancé afin de pourvoir les postes de conseillers pédagogiques des circonscriptions de Montpellier-Saint Jean de Védas et de Montpellier IENA, **susceptibles d'être vacants**.

**Cet appel à candidature est ouvert aux candidats titulaires du CAFIPEMF.**

### **PROCEDURE**

Les candidats sollicitant une affectation sur cette nature de fonction :

- constituent obligatoirement un dossier à partir de la **fiche de candidature** - annexe I – accompagnée d'une lettre de motivation et d'un CV,
- **transmettent ce dossier par la voie hiérarchique, revêtu de l'avis de l'IEN, au SCPE 1<sup>er</sup> degré pour le 21 mai 2014 au plus tard.**
- seront ensuite convoqués devant une commission départementale qui émettra un avis favorable ou défavorable à leur candidature et proposera un classement à la directrice académique des services de l'éducation nationale de l'Hérault.

Les enseignants ayant reçu un avis favorable de la commission d'entretien seront affectés **à titre définitif**, « hors barème » selon le rang de classement établi par la commission.

## 2) CALENDRIER DES OPERATIONS

**Mercredi 21 mai** : date limite de retour des candidatures par la voie hiérarchique.

**Mardi 3 juin** : commission d'entretien.

**Courant juin** : résultats de la commission.

  
Le Directeur Académique Adjoint  
Gilbert CAMBE 

**FICHE DE CANDIDATURE**  
**Conseiller pédagogique généraliste**

**à transmettre au Rectorat – SCPE 1<sup>er</sup> Degré -**  
**pour le 21 mai 2014, délai impératif**

NOM – Prénom : .....  
Date de naissance : .....  
Note pédagogique : .....

Adresse personnelle : ..... N° de téléphone : .....

**Académie et affectation des trois dernières années scolaires :**

.....  
.....  
.....

ETUDES – DIPLOMES : .....

Fonction spécifique demandée :

- CONSEILLER PEDAGOGIQUE GENERALISTE circonscription **Montpellier Saint Jean de Védas**  
 CONSEILLER PEDAGOGIQUE GENERALISTE circonscription **Montpellier IENA**

Joindre une lettre de motivation pour chaque circonscription sollicitée.

**Si ma candidature est retenue, je m'engage à accepter ma nomination et à rejoindre ce poste.**

A ....., le.....

Signature du candidat

**AVIS DE L'IEN DE CIRCONSCRIPTION**

- TRES FAVORABLE       FAVORABLE       DÉFAVORABLE

..... Signature de l'IEN